

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03-10-2023

N°65-2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 27-09-2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Karine GAZEAU, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Romain TESSIER, Joseph BERNARD

Absents ou excusés : Laure de MAISONNEUVE, Véronique DESMARICAUX, Sylvie LEBON, Frank RABILLE

Secrétaire : Annie RENOUF

65-2023 CLOTURE DU BUDGET MAM (MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le service « contrôle des budgets » de la préfecture de la Vendée nous a alerté quant à la création du budget annexe « Maison d'Assistants Maternels ». Il rappelle que les locaux seront construits par la commune et loués à une association.

En M14, ce service n'étant pas assujéti à la TVA, il n'est pas possible de créer ce budget annexe à moins d'y créer une régie à autonomie financière, ce qui n'est pas retenu.

Il informe le Conseil Municipal que ce budget n'a pas fonctionné, et qu'il n'a donc pas de résultat.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir clôturer le budget MAM (Maison d'Assistants Maternels) ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De procéder à la clôture du Budget 'Maison d'Assistants Maternels » (MAM) créé en mars 2023

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 11 octobre 2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

